



JUSTIFICATIFS POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UN MAJEUR

TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN **ORIGINAL** ET EN **PHOTOCOPIE**

Vous avez un passeport valide	Vous avez un passeport périmé		Vous n'avez pas de passeport
	depuis moins de 5 ans	depuis plus de 5 ans	
<input type="checkbox"/> Votre passeport <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Votre passeport <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple). <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes. <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile. <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple). <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet).

Photographie d'identité conforme : 35*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois. (Photographe ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

Justificatif de domicile datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

Information sur le nom d'usage (mariage, divorce ou veuvage): vous devez joindre les justificatifs tels que :

- l'acte de mariage de moins de 3 mois pour le nom de l'époux ou de l'épouse,
- en cas de divorce, joindre le jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux ou l'ex-épouse,
- en cas de décès de l'époux ou de l'épouse, un acte de décès pour justifier le veuvage.